



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Annexe 3

FICHES-ACTIONS

Sommaire

INFORMER ET MOBILISER TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE EN VISANT L'EXEMPLARITÉ

Le Seignanx exemplaire

Action 1	Porter une action exemplaire de rénovation du patrimoine public	5
Action 2	Améliorer la gestion et la production de l'énergie du patrimoine public.....	6
Action 3	Intégrer le développement durable dans les commandes publiques et formaliser une politique d'achat responsable	7
Action 4	Former et sensibiliser les agents de la collectivité aux écogestes afin d'optimiser les pratiques	8
Action 5	Mettre en place un Plan de Déplacement d'Administration (PDA).....	9
Action 6	Créer un comité Energie-Climat.....	10
Action 7	Créer un espace dédié au PCAET sur le site internet.....	11

Sensibiliser tous les publics

Action 8	Encourager et accompagner la sobriété énergétique des ménages.....	13
Action 9	Développer des actions de sensibilisation à la transition écologique pour favoriser les changements des comportements.....	14
Action 10	Alimenter l'outil « CARTO+ » du Seignanx avec des données PCAET.....	15
Action 11	Créer un parcours pédagogique énergétique.....	16

Un développement économique moins carboné

Action 12	Développer le tourisme durable dans le Seignanx.....	18
Action 13	Compléter la charte environnementale du parc d'activités du Seignanx.....	19
Action 14	Sensibiliser et inciter les industriels à travailler sur les questions de sobriété et d'efficacité énergétique.....	20
Action 15	Analyser les modalités de déplacements des salariés des entreprises du Seignanx.....	21

ACCÉLERER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE À TRAVERS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Réduire l'impact des déplacements

Action 16	Développer l'offre de transports en commun.....	23
Action 17	Développer le réseau de pistes cyclables et la multimodalité.....	24
Action 18	Faire de Rézo-Pouce un moyen de déplacement à part entière.....	25
Action 19	Développer la mobilité électrique auprès des administrés.....	26

Planifier durablement le territoire

Action 20	Favoriser l'adaptation du territoire en créant des zones secteurs pour la biodiversité (TVB) dans le PLUI	28
Action 21	Mettre en place un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)..	29
Action 22	Créer un comité local de suivi déchets.....	30

Promouvoir un habitat durable

Action 23	Initier une réflexion sur la création d'un guichet unique de l'efficacité énergétique.....	32
Action 24	Mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)...	33
Action 25	Promouvoir le bio-climatisme et l'écoconstruction en y intégrant des objectifs de performances énergétiques.....	34

Augmenter la séquestration carbone

Action 26	Soutenir l'utilisation durable des forêts et des espaces boisés.....	36
Action 27	Réaliser une cartographie de la séquestration carbone.....	37

DÉVELOPPER LES FILIÈRES LOCALES ET LES CONSOMMATIONS RESPONSABLES

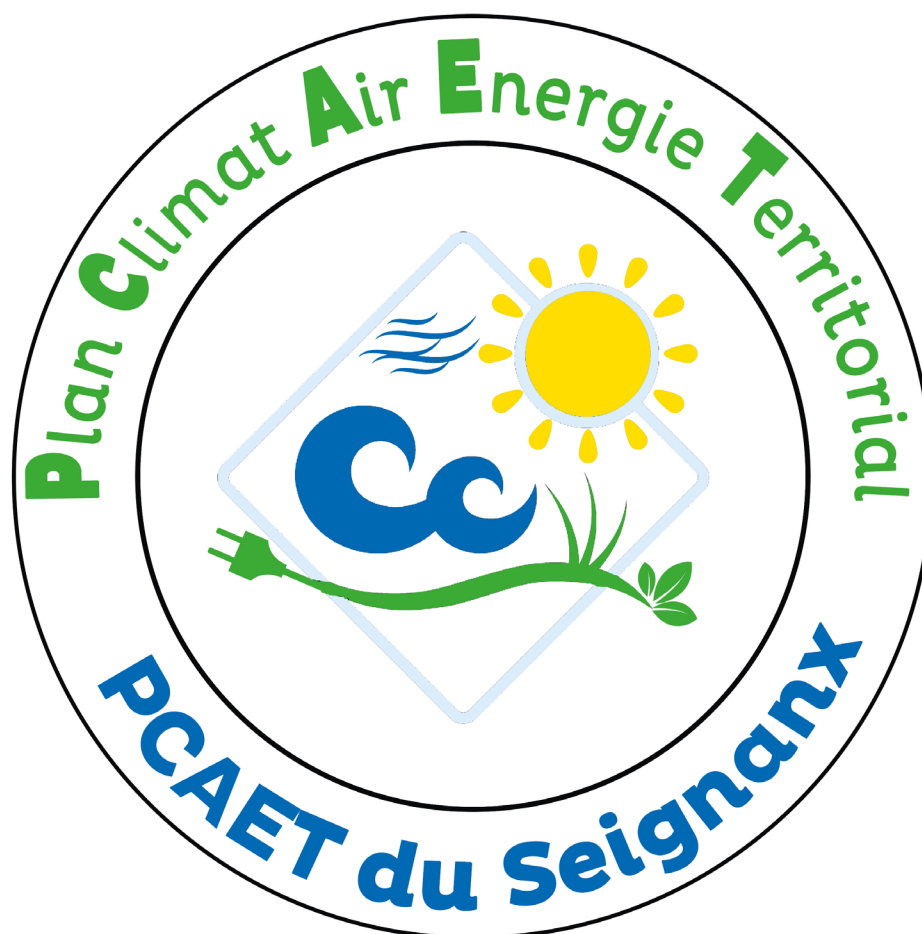
Transition agricole et alimentaire

- Action 28** Favoriser une dynamique locale.....39
Action 29 Accompagner les agriculteurs dans le changement des pratiques.....40
Action 30 Faciliter l'accès aux produits locaux ou issus de l'agriculture raisonnée41

Développer les énergies renouvelables

- Action 31** Réaliser un schéma directeur des énergies renouvelables.....43
Action 32 Sensibiliser et accompagner les entreprises dans les zones d'activités sur
l'opportunité de développer les énergies renouvelables.....44
Action 33 Mener une réflexion sur la création d'une société porteuse de projets
d'énergies renouvelables.....45

- Liste des partenaires, sigles et acronymes.....46



**INFORMER ET
MOBILISER TOUS
LES ACTEURS
DU TERRITOIRE
EN VISANT
L'EXEMPLARITÉ**

Le Seignanx exemplaire

Action 1

Porter une action exemplaire de rénovation du patrimoine public

Pilote de l'action :	Communauté de communes et communes
Acteurs:	Service environnement et techniques de la Communauté de communes, le SYDEC 40, GéoPLC, SIC Habitat Action, Solibât et les communes
Financement :	Variable en fonction des travaux+Aides du SYDEC40 jusqu'à 55% du montant HT + CEE + DSIL + ADEME+ banque des territoires
Résultats attendus :	Diminution des consommations d'énergie et donc baisse des factures Exemplarité du territoire Diminution de la pollution lumineuse Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Contexte et enjeux

Si la consommation énergétique des bâtiments publics et de l'éclairage public reste minime par rapport aux consommations totale du territoire, l'engagement public est déterminant pour montrer l'exemple à suivre à l'ensemble des acteurs et créer ainsi une dynamique locale et vertueuse.

Des actions visant la réduction de la consommation d'énergie dans le Seignanx ont déjà débuté dans le cadre de la démarche TEPOS depuis 2018 (rénovation terminée sur plusieurs bâtiments et Zones d'Activités de tout le territoire et remplacement en LEDs de 65 lanternes et d'une armoire de commande pour la commune de Tarnos).

L'éclairage public est, pour les communes, une source de dépense importante qu'il est possible d'optimiser.

Fortes de l'expérience des actions engagées dans ce domaine par les communes de Saint Martin de Seignanx et Tarnos avec le SYDEC40 il y a 4 ans, les autres communes seront accompagnées (audit et travaux) pour étendre cette rénovation à tout le territoire et ainsi faire baisser la consommation énergétique des communes, parfois de petite taille sur l'Est du territoire :

Changement systématique des éclairages les plus énergivores par des LED,
Gradation des niveaux d'éclairage en fonction des fréquentations des voies de circulation par les véhicules et les piétons,
Extinction dans la mesure du possible (en privilégiant la sécurité) sur des plages variables et/ou nuits (décision du maire).

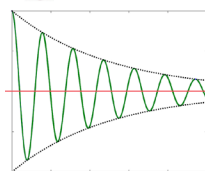
Contrôle des flux.

La campagne de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) bonifiés par la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) s'est déroulée sur l'année 2018 et a impulsé une réelle dynamique de rénovation des bâtiments.

L'objectif ici est de poursuivre la valorisation des CEE en accompagnant les communes techniquement (à travers la réalisation d'audits énergétiques) et administrativement à chaque étape du dossier grâce à GéoPLC, le partenaire du territoire qui valorise les certificats générés.



Volets



Atténuation



Qualité de l'air



Indicateurs d'efficacité

Avancement des projets de rénovation de l'éclairage public

Nombre d'audits énergétiques réalisés dans les bâtiments communaux et inter-communaux

Nombre de travaux réalisés

Nombre de KWh économisés



Documents de référence

- Dossiers CEE
- Audits énergétiques et diagnostic l'éclairage public : SYDEC40



Echéances

Audits énergétiques :

2021-2023 : Réhabilitation et rénovation du pavillon du Midi (Saint-Martin de Seignanx)

2021-2025 : Lancement d'un programme de rénovation thermique des bâtiments communaux (Tarnos)

Diagnostic Éclairage public :

2021-2025 : Mise aux normes du parc d'éclairage public (Tarnos)

2021-2024 : Mise aux normes progressive avec le SYDEC (Saint-Martin de Seignanx)

Action 2

Améliorer la gestion et la production de l'énergie du patrimoine public

Pilote de l'action :	Communauté de communes, communes	
Acteurs:	Service environnement, comptabilité et techniques de la Communauté de commune+ ADEME+ SYDEC40+ communes+ Enerlandes+ Région NA	
Financement :	ADEME et Région Nouvelle-Aquitaine	< 5000€
Résultats attendus :	Réduction des émissions de gaz à effet de serre Diminution des factures d'énergies Amélioration du confort intérieur Production d'une énergie locale	

Contexte et enjeux

L'efficacité est devenue une priorité pour les collectivités territoriales : les contraintes budgétaires les obligent à réduire leurs frais de fonctionnement, en outre, elles doivent toujours jouer un rôle d'exemple pour les citoyens.

Le fonctionnement d'un bâtiment génère des consommations d'énergie et d'eau qui sont importantes.

Un système de gestion et de suivi des consommations optimise le confort et économise l'énergie en adaptant le fonctionnement des équipements techniques (chauffage, ventilation, éclairage naturel et artificiel, etc.) aux besoins.

Comme évoqué dans la précédente fiche action, l'énergie constitue un élément stratégique en raison :

- Des multiples réglementations ou démarches volontaires qui imposent toutes d'aller vers une maîtrise des consommations d'énergie et une limitation des émissions de gaz à effet de serre
- De l'incertitude sur le prix de l'énergie à court terme

Afin de répondre à cette problématique une base de données du patrimoine bâti sera créée :

Fiche d'identité de chaque bâtiment

Réalisation d'un suivi trimestriel

Mise en place de diagnostic de performance énergétique si besoin

Optimisation des contrats de fourniture d'énergie (groupement de commande)

Programmation des rénovations en fonction des résultats du suivi.

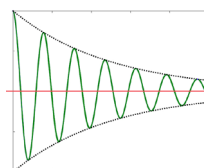
Récupération de l'eau pluviale

Mise en place d'une centrale photovoltaïque

Réflexion sur une installation en géothermie



Volets



Atténuation



Indicateurs d'efficacité

Nombre de bâtiments suivis

Nombre de kWh économisés et produits par an

Nombre d'euros économisés par an



Documents de référence

- Plateforme de suivi des consommations DEEPI pour chaque Communes et pour la Communauté de Communes. Site administré par le SYDEC40.



Echéances

- 2021:** Mise en place du suivi des consommations
- 2021 -2023 :** Création d'une halle couverte photovoltaïque (Biaudos)
- 2022-2023 :** équipement en panneaux photovoltaïques de la toiture des garages du Centre Technique Municipal (Tarnos)
- 2022-2023 :** Pcse de panneaux photovoltaïques sur le toit du futur Centre Technique Communal et Intercommunal (Saint-Martin de Seignanx)

Action 3

Intégrer le développement durable dans les commandes publiques et formaliser une politique d'achat responsable

Pilote de l'action :	Communauté de communes, communes	
Acteurs:	Tous les services de la Communauté de communes et du CIAS et le réseau 3AR (Association Aquitaine des Achats Publics Responsables) + communes + Région + Etat + ADEME	
Financement :	ADEME + Communauté de communes du Seignanx+ Communes	300 € par an
Résultats attendus :	Des agents et élus qui partagent une culture énergétique commune Une politique d'achat responsable matérialisée Réduction des impacts environnementaux des produits, services et travaux achetés	

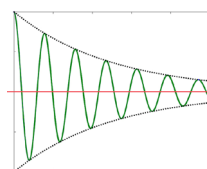
Contexte et enjeux

L'achat responsable consiste à dépenser moins et investir mieux, c'est-à-dire faire en sorte que l'argent public serve à financer en même temps les achats, les politiques sociales, la préservation de l'environnement, le développement économique etc...

Pour être exemplaire dans ses démarches, la collectivité doit également veiller à utiliser la commande publique comme un levier au service de l'efficacité énergétique. La collectivité trouvera soutien dans sa démarche auprès du réseau 3AR (Association Aquitaine des Achats publics Responsables) pour le conseil et la formation.



Volets



Atténuation



Indicateurs d'efficacité

Adhésion au réseau 3AR
Part des marchés ayant pris en compte les critères environnementaux sur le total des marchés lancés en un an



Documents de référence

- Bulletin d'adhésion au réseau 3AR
- Une délibération du Conseil communautaire
- Supports du réseau 3AR



Echéances

2021 : Formation des agents en charge des marchés publics aux enjeux du développement durable
Élaboration des critères de développement durable à prendre en compte
Adhésion au réseau

2022 : Premiers achats prenant en compte la grille de notation et ajustement des critères

Action 4

Former et sensibiliser les agents de la collectivité aux écogestes afin d'optimiser les pratiques

Pilote de l'action :	Communauté de Communes	
Acteurs:	Tous les services de la Communauté de Communes et du CIAS + ADEME + Communes	
Financement :	ADEME et Communauté de communes	>10 000 € par an
Résultats attendus :	Exemplarité de la collectivité Réduction des émissions de gaz à effet de serre en interne Diminution de la consommation de papier et de biodéchets Économies financières	

Contexte et enjeux

Afin de promouvoir les actions éco-responsables en interne, la Communauté de communes du Seignanx a déjà entrepris la dématérialisation des congés, et autres démarches administratives et souhaite l'étendre à l'archivage et à la paye.

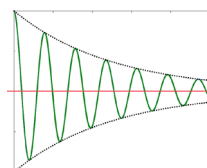
D'autres actions seront mises en place sur l'ensemble des services de la collectivité afin de limiter les déplacements, la consommation de papiers, de biodéchets et ainsi que les émissions liées.

L'objectif est ici de continuer la dématérialisation et promouvoir l'éco-exemplarité dans tous les domaines.

Le service Environnement sera également à disposition des communes afin d'étendre l'action sur tout le territoire.



Volets



Atténuation



Indicateurs d'efficacité

Dématérialisation des archives, payes, évaluations professionnelles.
Nombre d'agents formés



Documents de référence

- Un guide éco-agent



Echéances

2021 : Mise en place d'un lombricomposteur
2022 : Mise en place d'un programme de formation des agents et de groupes de travail sur la réalisation du guide des écogestes. Achat et mise en place des logiciels de dématérialisation et formation des agents
2022 : Création du guide et animation interne pour la semaine du développement durable

Action 5

Mettre en place un Plan de Déplacement d'Administration (PDA)

Pilote de l'action :	Communauté de communes + communes	
Acteurs:	Direction, Services environnement informatique de la Communauté de communes, direction des communes	
Financement :		plus de 5000 €
Résultats attendus :	Avoir un référent « déplacements » dans chaque collectivité Former les agents à l'éco-conduite - Communiquer sur les réseaux urbains existants - Prêts de vélos électriques Mise en place du télétravail - Bonus incitatif	

Contexte et enjeux

Le plan de déplacement d'administration est un outil de management de la mobilité qui permet à l'administration d'intégrer et d'adopter des pratiques en faveur du développement durable.

La forte utilisation de la voiture individuelle par les agents dans le cadre de leurs déplacements Domicile/Travail engendre des consommations énergétiques, des émissions de gaz à effet de serre et une dépense budgétaire importante. Dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles et de hausse des tarifs de l'énergie, l'usage de la voiture s'avère de plus en plus coûteux.

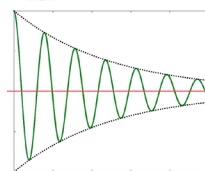
Pour que les agents consacrent un budget moindre pour ce poste, la Communauté de communes du Seignanx oriente sa réflexion vers la sensibilisation, la formation, le développement du covoiturage ; l'incitation à l'utilisation des transports en commun et des modes de déplacements actifs.

Les communes d'Ondres, de Saint-Martin de Seignanx et de Tarnos qui comptent de nombreux agents vont également structurer les déplacements de leurs agents dans un plan ou document de planification, à leur convenance.

L'idée étant ici de formaliser les actions permettant de limiter les déplacements (flux domicile/travail) par tous moyens possibles.



Volets



Atténuation



Qualité de l'air



Indicateurs d'efficacité

Nombre d'agents formés à l'éco-conduite
Nombre d'agents en télétravail
Nombre de kms évités en voitures



Documents de référence

- Futur Plan de Déplacement d'Administration
- Délibération du Conseil Municipal de Tarnos «forfait Mobilités durables» en date du 04/02/2021
- Délibérations des Conseils Municipaux de Saint-Martin de Seignanx et Ondres et du Conseil communautaire



Echéances

2021/2022 : Rédaction du plan avec la Communauté de communes du Seignanx

2023 : Mise en place des actions

Action 6

Créer un comité Energie-Climat

Pilote de l'action :	Communauté de Communes	
Acteurs:	Tous les services la Communauté de Communes + ADEME+ la Région ainsi que tous les partenaires gravitant autour de la démarche	
Financement :	ADEME	moins de 5000 €
Résultats attendus :	Réaliser un suivi des actions mises en place dans le PCAET et le TEPOS Mobiliser l'ensemble des acteurs des démarches PCAET-TEPOS Créer une dynamique locale énergie-climat	

Contexte et enjeux

Dans le cadre du respect de l'obligation d'actualisation du Plan Climat tous les 6 ans, mais aussi d'une démarche d'amélioration continue, il s'agit de mettre en place un suivi collectif et partagé pour les actions du Plan Climat.

Créer les outils de suivi manquants et développer un outil d'évaluation de projets puis restituer les résultats.

S'engager dans une démarche d'amélioration continue.

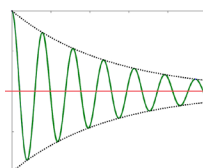
Tous les acteurs de la transition énergétique seront réunis dans un comité de suivi.

L'ensemble des partenaires ayant participé à l'élaboration du PCAET participeront au comité de suivi ainsi que tous les acteurs de la démarches TEPOS.

Le comité se réunira deux fois par an pour suivre et évaluer les actions du PCAET de manière partagée.



Volets



Atténuation



Indicateurs d'efficacité

Nombre de rencontres organisées
Nombre de participants
État d'avancement des actions



Documents de référence

- Supports produits (comptes-rendus, présentations, tableaux de suivi...)
- Fiches actions PCAET



Echéances

2021 : Identification des membres du comité et invitation au premier comité Energie-Climat

2022 : Première réunion du comité

Action 7

Créer un espace dédié au PCAET sur le site internet

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	Services environnement et communication de la Communauté de Communes + les communes	
Financement :	Communauté de communes	moins de 5000 €
Résultats attendus :	Créer des outils de suivi et développer un outil d'évaluation de projets puis en restituer les résultats. S'engager dans une démarche d'amélioration continue Faire participer tous les acteurs du territoire à la démarche	

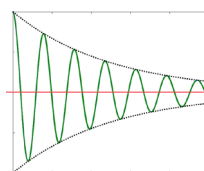
Contexte et enjeux

Afin d'informer la population et qu'elle puisse interagir sur les sujets énergie/climat avec la collectivité, un espace dédié sera créé sur le site du Seignanx et celui des communes (lorsqu'il existe).

Cette mise à disposition permet de faire participer un large public à la démarche et la faire vivre en cohérence avec les attentes des citoyens.



Volets



Atténuation



Indicateurs d'efficacité

- Nombre de contributions
- Nombre de vues
- Nombre de publications



Documents de référence

- Fiches de suivi par action
- Fiches de contribution



Echéances

2022 : Création de la page internet sur le site de la Communauté de communes et création des supports de suivi et d'échanges

2022 : Mise en fonctionnement de l'espace dédié au PCAET

**INFORMER ET
MOBILISER TOUS
LES ACTEURS
DU TERRITOIRE
EN VISANT
L'EXEMPLARITÉ**

Sensibiliser tous les publics

Action 8

Encourager et accompagner la sobriété énergétique des ménages

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	Services environnement et communication de la Communauté de communes, les associations locales, le CLER, la Région, l'ADEME et les communes (écoles, collèges, centres de loisirs, PIJ)	
Financement :	ADEME et Communauté de communes	8000 €
Résultats attendus :	Sensibiliser et amorcer une prise de conscience auprès de la population Faire baisser la facture énergétique du territoire : objectif fixé à 8% par famille Accompagner en moyenne au moins 20 familles chaque année	

Contexte et enjeux

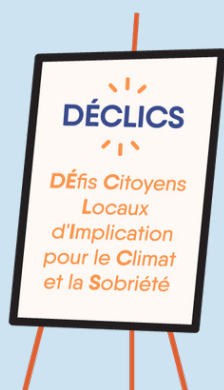
Le territoire du Seignanx compte un peu plus de 27 000 habitants et est en constante croissance démographique.

La question de l'intégration territoriale des projets pose celle de leur appropriation sociale et de leur acceptation.

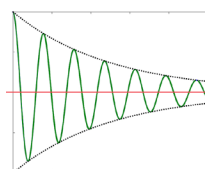
Créé en 2008, le défi DECLICS (**D**éfis **C**itoyens **L**ocaux d'**I**mplication pour le **C**limat et la **S**obriété) propose au grand public de se mobiliser afin de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre et réduire les factures d'énergie (objectif d'une diminution de 8% par famille sur les consommations énergétiques). Depuis 2017 c'est le CLER (Réseau pour la transition énergétique) qui le coordonne à l'échelle nationale.

C'est une animation conviviale visant à modifier les comportements des familles dans la vie quotidienne, à l'aide d'éco-gestes. Les retours d'expériences au niveau national sur la période 2008-2015 font état d'une économie de CO2 de près de 1400 tonnes équivalent CO2 sur un total de 30000 familles engagées.

Dans le cadre de sa démarche TEPOS, la Communauté de communes a déjà lancé deux défis depuis 2018 et accompagné une trentaine de familles. Ce défi pourra être lancé tous les hivers.



Volets



Atténuation



Indicateurs d'efficacité

Nombre de participants
Pourcentage d'économies réalisées sur les factures énergétiques et sur la consommation d'eau
Compteur d'émission de GES



Documents de référence

- Supports de communication
- Supports pédagogiques
- Supports de suivi



Echéances

Tous les ans de septembre (recrutement des familles) à mai (clôture du défi)

2022 : Etendre le défi à la réduction des déchets

Action 9

Développer des actions de sensibilisation à la transition écologique pour favoriser les changements des comportements

Pilote de l'action :	CPIE Seignanx et Adour	
Acteurs:	CPIE Seignanx Adour et les services de la Communauté de communes , CBE, AMAP, SITCOM, Communes (écoles, collèges, ...) associations	
Financement :	Communauté de communes	De 5000 € à 10000 €
Résultats attendus :	Évolution et changements des pratiques individuelles au niveau de la population locale et touristique - Changement au niveau de la consommation : plus de produits locaux Mise en relation des citoyens avec des acteurs de l'environnement et du territoire : AMAP, Services de la Communauté de Communes, associations locales	

Contexte et enjeux

Compte tenu de sa localisation, de son développement démographique et économique, de la typologie des milieux naturels, le bassin de l'Adour et le littoral landais sont particulièrement menacés par le réchauffement climatique. Les enjeux sont multiples tant au niveau de la consommation d'énergie, de la qualité de la ressource en eau qu'au niveau de la fragilisation de la biodiversité. Il est donc urgent de faire évoluer les comportements pour permettre au territoire d'anticiper pour mieux gérer.

La sensibilisation, l'information et l'éducation au développement durable sont des éléments essentiels pour favoriser cette mobilisation et cette évolution des pratiques individuelles vers des comportements éco citoyens.

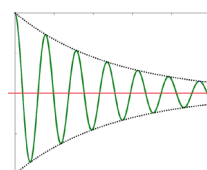
La Communauté de Communes du Seignanx, par le partenariat développé avec le CPIE Seignanx Adour, développe depuis 2011, des actions de sensibilisation sur différentes thématiques environnementales.

Il s'agira ici de proposer plusieurs types d'actions:

- Des animations ponctuelles sur les grands enjeux climatiques et énergétiques, dans le cadre du programme de sensibilisation du CPIE, sous forme de projections de films, ciné-débats, conférences thématiques (pollutions lumineuses, pollution de l'air, écohabitat, ...)
- L'organisation d'un temps fort annuel de sensibilisation sur la biodiversité du territoire
- La rédaction d'articles (bulletins communaux, communautaires, site internet) décrivant les différents éco comportements au niveau de la consommation d'eau, d'énergie, des achats...
- Des stands d'information sur les enjeux du changement climatique lors d'événements ponctuels : marchés du terroir, fête de l'écohabitat... organisés sur le territoire
- Des actions de sensibilisation en direction des touristes dans les campings, villages vacances: ateliers d'écologie pratiques, sorties nature,...



Volets



Atténuation



Indicateurs d'efficacité

Nombre d'animations organisées par an
Nombre de participants par événements



Documents de référence

• Supports de communication



Echéances

2021 : proposition d'un programme d'animations spécifiques et poursuite chaque année (ex : *La fresque du climat*).

2022 : Poursuivre les mobilisations citoyennes sur la commune de Saint Martin de Seignanx telles que les matinées sans voiture ou les challenges mobilité.

2022 : travail en collaboration avec les communes afin de valoriser les initiatives de chacun (distribution de nichoirs à chauve-souris ou encore jardinage en milieu scolaire pour les habitants Tarnosiens).

Action 10

Alimenter l'outil « CARTO+ » du Seignanx avec des données PCAET

Pilote de l'action :	Office de Tourisme du Seignanx	
Acteurs:	Service environnement de la Communauté de communes, l'Office de tourisme du Seignanx et les partenaires du PCAET au cas par cas	
Financement :	ADEME	2000 € par donnée
Résultats attendus :	Vulgariser l'univers du climat et de l'énergie en l'intégrant dans une carte ludique et accessible à tous	

Contexte et enjeux

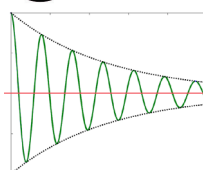
L'office de tourisme du Seignanx a créé, en 2018, une cartographie interactive, appelée « CARTO+ » qui s'appuie sur l'outil cartographique contributif Openstreetmap (OSM) et qui recense des données de toutes sortes sur le territoire.

L'objectif serait d'y contribuer avec des données en lien avec le climat (déplacements, biodiversité etc...).

Cet outil permettra de rendre ces données parfois techniques plus accessibles aux habitants du Seignanx



Volets



Atténuation



Indicateurs d'efficacité

Nombre de données intégrées
Nombre d'utilisateurs de la carte



Documents de référence

- La carte
- Convention de mise à disposition des données
- Plan des transports en commun



Echéances

2022 : Bornes de recharge des véhicules électriques
Sites produisant de l'énergie
Points de vente des produits locaux et biologiques
Lignes de bus

Action 11

Créer un parcours pédagogique énergétique

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	Communauté de communes, les Communes et les entreprises, Enerlandes, Office de tourisme	
Financement :	ADEME	moins de 1000 €
Résultats attendus :	Une population qui se sent impliquée dans les projets de son territoire De nouveaux liens qui amèneront de nouveaux projets locaux Une animation territoriale autour des énergies	

Contexte et enjeux

Lauréate de l'Appel à projets TEPOS depuis novembre 2017, la Communauté de communes est en plein développement des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie sur son territoire.

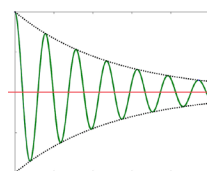
Après un temps nécessaire à la réalisation de sites produisant de l'énergie (centrale photovoltaïque, installation en géothermie ou en méthanisation) et/ou de bâtiments rénovés de manière exemplaire, elle sera capable de proposer à ses administrés, élus ou entreprises un circuit de visite qui pourra évoluer en fonction des projets réalisés et du public visé.

Cette action pourra être longue à mettre en place car des projets d'énergies renouvelables tels que la création d'une ferme houlomotrice ou encore une unité de méthanisation sont des démarches qui nécessitent de nombreuses années et qu'il semble intéressant d'avoir de tels projets dans le circuit.

En attendant la mise en place d'un circuit, il sera possible de réaliser des visites isolées comme par exemple une installation en géothermie ou une centrale photovoltaïque.



Volets



Atténuation



Indicateurs d'efficacité

Nombre de participants aux visites
 Nombre d'animation menées autour du parcours



Documents de référence

- Supports de communication
- Conventions avec les éventuels partenaires
- Carte du parcours énergétique



Echéances

2021 : Visite d'une installation en géothermie, d'une chaufferie bois et d'une unité de méthanisation.

2022 : Réflexion sur un parcours pédagogique de production d'énergies renouvelables et/ou de rénovation énergétique

**INFORMER ET
MOBILISER TOUS
LES ACTEURS
DU TERRITOIRE
EN VISANT
L'EXEMPLARITÉ**

**Un développement économique
moins carboné**

Action 12

Développer le tourisme durable dans le Seignanx

Pilote de l'action :	Office de Tourisme du Seignanx	
Acteurs:	Office de Tourisme-Hébergeurs-ADEME - Pays ALO	
Financement :	ADEME	
Résultats attendus :	Augmenter le nombre de lits marchands en écolabel : passer de 30% à 50% minimum	

Contexte et enjeux

Fin 2008, la Communauté de communes définit les grandes lignes de sa politique en faveur du « Tourisme durable ». En 2010 elle confie sa mise en œuvre à l'office de tourisme.

Quelques grandes étapes :

- Diagnostic des pratiques existantes auprès de 30 hébergeurs (entretien)
- Définition et partage des objectifs : mesurer, mutualiser, labelliser
- Sensibilisation des hébergeurs : kit de mesure, outils de sensibilisation (édition du guide écogestes)
- Organisation d'ateliers pratiques : écolabels, jardinage & ménage écologique...
- Sensibilisation des touristes : édition d'affichettes et d'autocollants éco-gestes (co-réalisés et co-financés)
- Mise en place d'un Plan Local de Formation « éco-tourisme » etc...

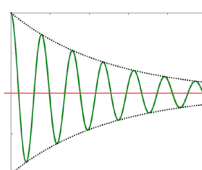
L'écolabel européen

Parmi les signataires de la charte « éco-tourisme Seignanx », un collectif d'hébergeurs a manifesté l'envie d'aller plus loin en visant l'obtention de l'écolabel européen.

À ce jour, les 3 structures sont labellisées : les Camping Blue Océan et le Camping du Lac, le Village Vacances « La forêt des Landes » ce qui représente 30% des lits marchands. L'objectif ici serait de passer à 50% des lits marchands en écolabel sur le territoire.



Volets



Atténuation



Indicateurs d'efficacité

Nombre de lits marchands labellisés
 Nombre de démarches mises en place (entretien, gestion de l'énergie...)



Documents de référence

- Charte de l'écotourisme dans le Seignanx
- Charte du tourisme durable du Pays ALO



Echéances

2023 : Atteindre 50% des lits marchands en écolabel

Action 13

Compléter la charte environnementale du parc d'activités du Seignanx

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	Services environnement et développement économique de la Communauté de communes, le CPIE Seignanx-Adour et les chefs d'entreprises	
Financement :	Communauté de communes	moins de 5000 €
Résultats attendus :	La charte doit devenir l'outil de mise en application des objectifs du PCAET auprès des entreprises.	

Contexte et enjeux

La Communauté de communes du Seignanx, soucieuse d'harmoniser son développement économique dans le respect des ressources du territoire, a mis en place une charte environnementale sur le parc d'activité du Seignanx.

Cette charte a été créée en 2010, elle est suivie par le service développement économique de la Communauté de communes et bénéficie de l'expertise du CPIE Seignanx-Adour dans le cadre de la convention annuelle qui nous lie à eux.

Elle regroupe de nombreuses actions telles que :

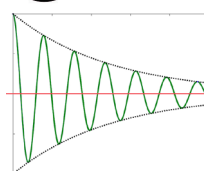
- La protection de la ressource en eau et la biodiversité
- La gestion des eaux pluviales
- La maîtrise des déchets produits par les activités
- La réduction des nuisances sonores...

Ce document est signé par les nouveaux entrepreneurs qui s'installent dans une zone d'activité du Seignanx. Elle est un gage de respect.

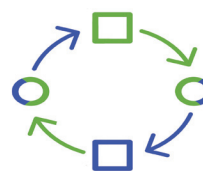
Déjà très ambitieuse, elle pourrait l'être encore plus en y intégrant les objectifs du PCAET qui eux-mêmes doivent répondre à des objectifs précis tels que ceux de la Stratégie Nationale Bas Carbone ou encore du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).



Volets



Atténuation



Adaptation



Qualité de l'air



Indicateurs d'efficacité

Nombre d'actions supplémentaires en lien avec l'énergie et le climat (zoom sur les espèces envahissantes)

Nombre d'actions appliquées

Nombre de comités de suivi



Documents de référence

- Charte environnementale
- Comptes-rendus des comités de suivi
- Plan d'action PCAET



Echéances

2021 : Réflexion sur les nouvelles actions à mettre en place avec le comité Energie-Climat (compostage des espèces envahissantes)

2021-2025 : Mise à jour de la charte et suivi avec les acteurs

2022 : Mise en place d'une station mobile d'analyses de la qualité de l'air

Action 14

Sensibiliser et inciter les industriels à travailler sur les questions de sobriété et d'efficacité énergétique

Pilote de l'action :	CCI40
Acteurs:	CCI (64 et 40), SPPPI, Port de Bayonne
Financement :	ADEME pour la mise en place des projets
Résultats attendus :	Mettre en place des formations (Référant PROREFEI) avec la CCI40 Réaliser une cartographie de la chaleur fatale Mettre en place des « petits déjeuners » Création d'un label environnemental propre au Seignanx

Contexte et enjeux

Le territoire du Seignanx accueille sur la commune de Tarnos un port industriel à l'embouchure de l'Adour. De par son activité, celui-ci est le premier consommateur d'énergie du territoire et le deuxième émetteur de gaz à effet de serre.

Aujourd'hui il existe un Secrétariat Permanent de Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI), créé à l'initiative des préfets des Pyrénées Atlantiques et des Landes en 1998. Ses missions concernent la qualité des eaux, les risques industriels, la qualité de l'air et nuisances sonores.

Très réactif grâce à ses alertes bruit et odeur, il mène aussi une étude de zone depuis 2012, qui se termine en 2021.

C'est une démarche d'évaluation des impacts des activités humaines sur l'état des milieux et des risques ou des impacts sanitaires inhérents pour les populations. L'étude de zone est une démarche collective, non réglementaire, qui implique administrations, industriels, gestionnaires, collectivités territoriales, associations, personnalités qualifiées, prestataires, etc...

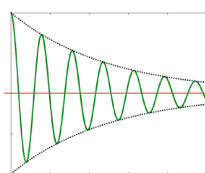
L'étude vise à être un outil d'aide, parmi d'autres, pour le développement durable.

L'enjeu majeur en est le développement d'activités, industrielles et touristiques en particulier, dans le respect de l'environnement et de la santé des populations.

Beaucoup de bonnes pratiques se mettent en place dans ces industries depuis des années, l'objectif est de se servir des membres de cette instance pour échanger des fins de mutualisation d'actions.



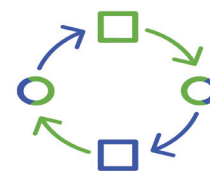
Volets



Atténuation



Qualité de l'air



Adaptation



Indicateurs d'efficacité

- Nombre de journées de formation
- Nombre de salariés formés
- Nombre de référents énergétiques sur le territoire
- Nombre de projets engagés



Documents de référence

- Étude de zone SPPPI
- Support de communication et des formations
- Carte de la chaleur fatale
- Schéma directeur d'aménagement du port de Bayonne



Echéances

2021-2025 : Mise en place du plan de formation de la CCI

2021 : Fin de l'étude de zone.

Action 15

Analyser les modalités de déplacements des salariés des entreprises du Seignanx

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	Services environnement et développement économique de la Communauté de communes, la Communauté de communes de Maremne Adour Côte Sud, la Communauté d' Agglomération Pays Basque, l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées, les entreprises, le syndicat des mobilités du Pays Basque Adour	
Financement :	Communauté de communes et ADEME	moins de 2000 €
Résultats attendus :	Réduction et optimisation des déplacements Diminution des émissions de gaz à effet de serre Développer la solidarité et les usages partagés de la voiture	

Contexte et enjeux

Le Seignanx est un territoire attractif même quand il s'agit de son développement économique. Quand on sait que les déplacements sont les premiers émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire, il est intéressant de se pencher sur les modes de déplacements des salariés du Seignanx.

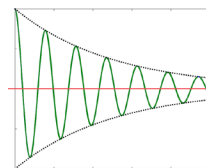
L'objectif ici est de sensibiliser les entreprises (approche par zones d'activités) au covoiturage, à l'offre de transports en commun, à la réalisation d'un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) ou au challenge de la mobilité.

Une étude sur les besoins d'aires de covoiturage dans la périphérie des zones d'activités sera réalisée.

Le PCAET articulera ces actions en faveur de l'écomobilité pour les développer et les pérenniser sur le territoire en tenant compte des dynamiques voisines déjà en place.



Volets



Atténuation



Qualité de l'air



Indicateurs d'efficacité

Résultats de l'enquête
Nombre de salariés accompagnés
Quantité d'émissions de gaz à effet de serre évitées



Documents de référence

- Étude du syndicat des mobilités du Pays Basque Adour qui accompagne les entreprises de plus de 100 salariés pour la mise en place d'un PDE.



Echéances

2021 : Réalisation de l'enquête

2022-2025 : Animation/ Sensibilisation sur les PDE, challenge de la mobilité

**ACCÉLERER LA
TRANSITION
ÉNERGETIQUE
ET ÉCOLOGIQUE
À TRAVERS
L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

**Réduire l'impact des
déplacements**

Action 16

Développer l'offre de transports en commun

Pilote de l'action :	Communes de Tarnos, Ondres et Saint-Martin de Seignanx	
Acteurs:	Communes concernées	
Financement :		200 000 € par an
Résultats attendus :	Le développement d'une offre de mobilité sur les communes de Ondres et Saint Martin de Seignanx. Amélioration des lignes de bus régionales traversant le Seignanx Engager un travail général sur la mobilité dans le Seignanx	

Contexte et enjeux

En 2018, la Communauté de communes a réalisé une étude de faisabilité définissant un scénario de desserte en transports en communs du Seignanx pour les communes de Ondres et Saint Marin de Seignanx puisque la ville de Tarnos est déjà membre du SMPBA (Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour) et à ce titre est desservie par Txik Txak.

Dans un contexte de transport en plein évolution avec le Tram'Bus inauguré en septembre 2019 (ligne 1) et début 2020 (ligne 2) et la Communauté de Communes de MACS (Maremne Adour Côte Sud) ayant pris la compétence transports urbains et qui organise le réseau Yego, il semble pertinent de relier ce tissu existant.

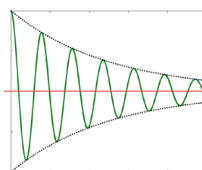
En 2020, les communes d'Ondres, de Saint-martin-de-Seignanx ont fait la demande d'intégrer le syndicat des Mobilités du Pays Basque, permettant ainsi au territoire d'étendre l'offre de transports publics et proposer ainsi un service plus vaste à la population.

L'arrivée des bus du SMPBA dans deux communes supplémentaires du Seignanx est l'occasion d'engager une réelle réflexion sur les déplacements à l'échelle du territoire afin de répondre aux besoins de chacun.

De plus, les communes de Tarnos et Saint Martin de Seignanx ont mis en place le **dispositif Car-à-Pattes** qui organise quotidiennement, autour d'adultes volontaires, un cheminement collectif piéton des écoliers sur plusieurs écoles. Ce dispositif permet de valoriser le réseau de bus urbains et de travailler de manière connectée avec le SMPBA sur les déplacements pendulaires notamment.



Volets



Atténuation



Qualité de l'air



Indicateurs d'efficacité

Création de 2 lignes sur Ondres et St Martin de Seignanx
Fréquence des arrêts sur l'ensemble du territoire
Nombre d'abonnements souscrits



Documents de référence

- Étude de faisabilité de 2018
- OAP mobilité du PLUI et règlement
- Schéma de mobilité
- Outil Carto +



Echéances

2021 : Adhésion au syndicat pour Ondres et Saint-Martin de Seignanx

2021 : Lancement du groupe de travail «Déplacements»

Action 17

Développer le réseau de pistes cyclables et la multimodalité

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	Communauté de communes, Communes, SMPBA, Département des Landes, Région Nouvelle-Aquitaine, Etat, ADEME	
Financement :	Entre 300 000 et 600 000 euros par an	300 000 €
Résultats attendus :	Développer et cartographier le réseau de cheminements doux : pistes cyclables et/ou pédestres, arrêt Rézo Pouce Désengorgement du trafic	

Contexte et enjeux

Dans le cadre du label TEPCV du territoire du Seignanx obtenu en 2017, un volet « mobilité » permet de faire un état des lieux des besoins en cheminements doux dont les pistes cyclables. Il s'agit de répondre à la demande du schéma de mobilité du Seignanx en vue d'une traduction réglementaire dans le PLUI.

Depuis février 2019, la Communauté de communes s'est dotée de la compétence piste cyclable pour partie, inscrites dans un schéma.

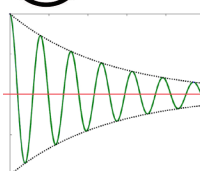
Actuellement, 21,7 kms existent déjà et 21 kms sont à créer ce qui représenterai 42,7 kms de tronçons cyclables pour la Communauté. L'objectif de ce tronçon est de relier les deux grands axes vélos européens à savoir la Vélodyssée le long du littoral et la Scandibérique à l'Est du territoire le long de l'Adour.

Un état des lieux a été réalisé en 2019 sur le tronçon cyclable voté afin de définir les axes déjà réalisés et ceux à aménager.

L'objectif ici est de favoriser les modes actifs sur le territoire et diminuer l'autosolisme en orientant les réflexions de manière plus globale (aires de covoiturage, arrêts de bus, ...)



Volets



Atténuation



Qualité de l'air



Indicateurs d'efficacité

Nombre de kilomètres de pistes cyclables ou pédestres réalisés
Emplacements des aires de covoiturage et des arrêts de bus



Documents de référence

- Schéma de mobilité
- OAP Mobilité du PLUI
- Carte du schéma vélo
- Plan vélo de la commune de Tarnos



Echéances

2019: état des lieux des besoins en cheminements doux dont les pistes cyclables dans le cadre de la labellisation TEPCV et élaboration du plan pluriannuel d'investissement sur 19 ans par ordre de priorité à raison d'1km/an en moyenne.

3 phases :

2020-2027 : 7,5 Km (St Martin de Seignanx-Ondres-Tarnos)

2027-2031 : 4,5 Km (St Martin de Seignanx-Ondres)

2031-2038 : 9 Km (St Barthémemy- Saint Martin de Seignanx-Saint André de Seignanx-Tarnos)

Action 18

Faire de Rézo-Pouce un moyen de déplacement à part entière

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	Service environnement de la Communauté de communes, les communes, la SCIC RézoPouce, la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud, les entreprises et les associations	
Financement :	Communauté de communes, ADEME	5 000 € par an
Résultats attendus :	Réduction de l'autosolisme et du nombre de véhicules sur les grands axes Diminution des émissions de gaz à effet de serre Réduction de la congestion automobile Développement de la solidarité et du lien social intergénérationnel	

Contexte et enjeux

Rézo Pouce est le premier réseau d'autostop organisé de France. Il repose sur l'entraide et la convivialité. La Communauté de communes y a adhéré en 2017 puis installé le rézo en juin 2018. Ce projet s'inscrit dans une démarche écocitoyenne dans un territoire de péri-urbain à rural, très proche d'une communauté d'agglomération avec des transports en communs limités et un trafic engorgé.

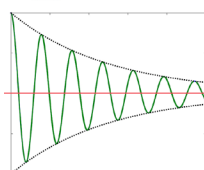
Le Rézo Pouce s'utilise surtout pour des courtes distances. Que les trajets soient quotidiens ou ponctuels, cette mobilité convient pour des trajets allant de quelques centaines de mètres à plusieurs dizaines de kilomètres.

Avec une centaine d'inscrits, il est devenu un bon moyen de déplacement sur et en dehors du territoire qu'il convient de pérenniser (création de partenariat, baptêmes d'autostop...).

Grâce à son application smartphone, le RézoPouce permet également de covoiturer grâce à une communauté connectée.



Volets



Atténuation



Qualité de l'air



Indicateurs d'efficacité

Nombre d'inscrits
Nombre d'animations
Nombre de participants
Nombre de partenaires



Documents de référence

- Supports de communication
- Fiches d'inscription



Echéances

2022 : Travail sur une possible collaboration avec les trois Points Infos Jeunesse de Tarnos, Ondres et Saint-Martin de Seignanx

2023 : Travail sur une possible collaboration avec les acteurs du tourisme local.

Action 19

Développer la mobilité électrique auprès des administrés

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	Service environnement de la Communauté de communes, le SYDEC40, l'ADEME et l'association Solutions Mobilité	
Financement :	Communauté de communes	1 000 € par an
Résultats attendus :	Diminution des émissions de gaz à effet de serre Sensibilisation aux problématiques de la qualité de l'air	

Contexte et enjeux

Le Seignanx est un territoire périurbain lié aux agglomérations Bayonnaise et du Dacquoise. Il est en constante croissance démographique mais présente un déficit d'emplois. Cette situation induit des échanges importants avec ses territoires voisins et majoritairement par la route.

Présente sur une partie du territoire, il est constaté que l'offre de transports en commun n'est pas adaptée à toutes les coimmunes. De plus la Communauté de communes n'a pas la compétence Mobilités.

C'est dans ce contexte qu'elle initie des premières actions en faveur de la mobilité responsable (RézoPouce).

C'est pourquoi il est important de mener des actions de sensibilisation à la mobilité électrique destinées au tout public :

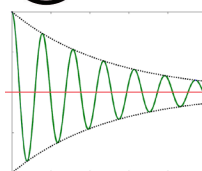
- Initiation à l'utilisation des bornes électriques publiques
- Organisation de baptêmes à vélo-voiture électriques auprès du grand public et du public en insertion de « Solutions Mobilité »

Ces moments d'animations seront des leviers pour sensibiliser la population aux problématiques de déplacements et de qualité de l'air.

Un accompagnement des services est prévu pour ceux qui souhaiteront aller plus loin dans la démarche (achat de véhicules électriques par exemple)



Volets



Atténuation



Qualité de l'air



Indicateurs d'efficacité

- Nombre d'évènements organisés
- Nombres de participants



Documents de référence

- Supports de communication



Echéances

2021: Organisation des baptêmes et animations autour des bornes électriques

2021-2025: Animation continue de la démarche

**ACCÉLERER LA
TRANSITION
ÉNERGETIQUE
ET ÉCOLOGIQUE
À TRAVERS
L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

**Planifier durablement
le territoire**

Action 20

Favoriser l'adaptation du territoire en créant des zones secteurs pour la biodiversité (TVB) dans le PLUI

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	Service environnement et CPIE Seignanx-Adour - Région Nouvelle-Aquitaine	
Financement :	Communauté de communes du Seignanx et autres selon pistes proposées par l'AMI TVB, Région Nouvelle-Aquitaine	30 000 €
Résultats attendus :	Des secteurs de préservation de la biodiversité cohérents avec les enjeux du Seignanx dont ceux du PCAET.	

Contexte et enjeux

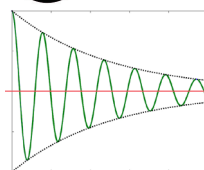
Les objectifs à atteindre pour le climat, l'air et l'énergie peuvent avoir des incidences sur la biodiversité et la trame verte et bleue. Il devient nécessaire de créer des secteurs de préservation de la biodiversité (sans exploitation forestière, sans photovoltaïque, etc.).

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Trame verte et bleue » pour lequel le Seignanx a répondu afin de labelliser le territoire « territoire Trame verte et bleue » en 2018 permet d'identifier la TVB à inscrire et à préserver.

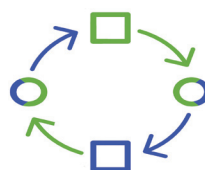
La Communauté de communes pourra s'appuyer sur le groupe de travail PLUI, notamment pour compléter la carte TVB.



Volets



Atténuation



Adaptation



Indicateurs d'efficacité

Surfaces créées de secteurs de préservation de la biodiversité et % du territoire.



Documents de référence

- Plan d'actions et dossier de candidature « label territoire trame verte et bleue »
- Supports de communication communaux et intercommunaux
- PADD du PLUI



Echéances

2021 : Finaliser le diagnostic réalisé dans le cadre de l'AMI

2021-2026 : Travail en continu avec le PLUI, notamment les comités techniques

Action 21

Mettre en place un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

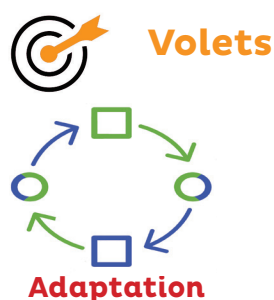
Pilote de l'action :	Insitution Adour	
Acteurs:	CAPB, l'Institution Adour les syndicats de rivières et le service environnement de la Communauté de communes, les communes	
Financement :	Fonds Barnier pour les aménagements, les Départements Landes et Pyrénées Atlantiques	
Résultats attendus :	Avoir une gestion commune du risque inondation	

Contexte et enjeux

Le Seignanx fait partie du Territoire à Risque Important d'Inondation (TRI) du Côtiers Basque, démarche portée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB). Cette démarche a pour objectif d'instaurer un dialogue entre les différents acteurs pour aboutir à une vision partagée du risque inondation puis définir des actions.

La CAPB a lancé, en 2019, une Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) qui constitue la déclinaison des objectifs du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) pour les TRI. Elle a été approuvée en mars 2020, puis arrêtée en juillet 2020.

Pour aller au bout de la réflexion sur les risques d'inondation, la SLGRI va aboutir à un PAPI.



Mise en place d'un PAPI



- Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondations (SLGRI)
- Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)



2022 : Elaboration du PAPI

Action 22

Créer un comité local de suivi déchets

Pilote de l'action :	SITCOM40	
Acteurs:	SITCOM40, les communes, les services technique et environnement de la Communauté de communes	
Financement :	SITCOM40 et Communauté de communes	1 000 €
Résultats attendus :	Mise en place d'une stratégie ultra locale qui réponde aux besoins du Seignanx	

Contexte et enjeux

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le SITCOM (Syndicat de traitement des déchets d'une partie des Landes) a mis en place un comité de suivi à l'échelle de son périmètre d'intervention (Communautés de communes du Seignanx, de Marmes Adour Côte Sud, Orthe et Arrigans, Côte Landes Nature et le grand Dax uniquement pour le traitement).

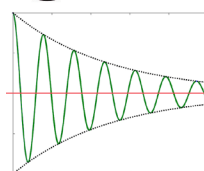
Le service environnement du Seignanx est régulièrement sollicité par ses administrés qui ne trouvent pas toujours les réponses à leurs questions au niveau du siège du SITCOM (saturation ou manque de points tri par exemple)

Parti de ce constat, il semble judicieux d'avoir une instance plus locale qui pourra se réunir plusieurs fois par an selon les besoins du territoire et faire remonter de manière structurée les demandes afin de planifier les travaux en fonctions des vrais besoins et d'optimiser le déplacement des agents du SITCOM.

Un groupe de travail à l'échelle de l'intercommunalité composé des communes, de la Communauté de communes et du SITCOM pourrait alimenter le comité initial. Ce groupe permettra aussi d'animer certaines démarches telles que le compostage individuel ou collectif.



Volets



Atténuation



Indicateurs d'efficacité

Nombre de réunions effectuées
Nombre d'actions menées



Documents de référence

- Compte-rendu de réunion
- Support d'information-communication
- Plan de gestion du SITCOM



Echéances

2021 : Première réunion de lancement du comité

**ACCÉLERER LA
TRANSITION
ÉNERGETIQUE
ET ÉCOLOGIQUE
À TRAVERS
L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

Promouvoir un habitat durable

Action 23

Initier une réflexion sur la création d'un guichet unique de l'efficacité énergétique

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	Communauté de communes, ADEME, CCI, Chambre des métiers et de l'artisanat et les territoires voisins, SoliHa, Département des Landes et Région Nouvelle-Aquitaine	
Financement :	Communauté de communes du Seignanx, Région Nouvelle-Aquitaine, ADEME, Département des Landes, GéoPLC et l'ANAH	18 000 €
Résultats attendus :	Diminution de la facture énergétique du territoire Diminution des émissions de gaz à effet de serre Diminution de la précarité énergétique	

Contexte et enjeux

Dans le cadre de sa démarche TEPOS, lancée en 2017, la Communauté de communes a souhaité entamer une réflexion sur la mise en place d'un guichet unique de la rénovation énergétique.

Les Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique (PTRE) permettent de mobiliser les acteurs publics et privés locaux et nationaux, ainsi que mobiliser les financements nécessaires aux travaux.

Ces plateformes doivent aller au-delà du simple regroupement de l'existant, en contribuant à la formation dans les secteurs de la rénovation, à créer des emplois, et à augmenter le nombre de rénovations dans le parc privé sur le territoire.

Ce service public assure également l'accompagnement des consommateurs souhaitant diminuer leur consommation énergétique. Il assiste les propriétaires et les locataires dans la réalisation des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur logement et leur fournit des informations et des conseils personnalisés. Il permet de simplifier et fluidifier le processus de rénovation en créant un guichet unique qui permet à l'habitant de s'adresser à un seul service.

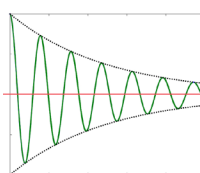
Les objectifs de cette action sont :

- D'initier la réflexion sur la création de la plateforme de la rénovation énergétique
- Cartographier les acteurs qui pourraient en faire partie.
- Poser la question du financement
- Associer les acteurs de terrain déjà existants
- Recueillir le retour d'expériences existantes.
- Organiser des regroupements d'artisans pour les travaux.

En 2020, la Région a souhaité redéployer les plateformes sur son territoire par le biais d'un AMI auquel la Communauté de communes a répondu. Pour 2021, SoliHa est en charge d'animer ce guichet unique. En 2022, il devra exister une plateforme pour 100 000 habitants environ.



Volets



Atténuation



Qualité de l'air



Indicateurs d'efficacité

- Nombre de foyers visités
- Nombre de dossiers de demande de subventions montés
- Nombre de travaux réalisés
- Nombre de KWh économisés



Documents de référence

- Supports de communication
- Dossiers CEE
- Supports des réunions de travail



Echéances

2021 : Mise en place d'une plateforme en expérimentation

2021 : Réflexion sur le périmètre d'une plateforme locale

2022 : Mise en place du guichet unique Communauté de communes ou mutualisé

Action 24

Mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	Services habitat et environnement de la Communauté de communes, SOLIHA, ANAH, Opérateurs sociaux	
Financement :	Communauté de communes	91 700 € par an
Résultats attendus :	Diminution des gaz à effet de serre 110 logements renouvelés (dont 72 en dispositif Habiter mieux) Promotion des matériaux biosourcés	

Contexte et enjeux

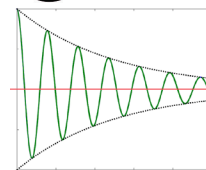
Dans le cadre de son 4ème Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025, la Communauté de communes a identifié comme un axe majeur d'intervention la reconquête des logements anciens dans le parc social public et dans le parc privé. Une réflexion avec les bailleurs sociaux sera initiée (réhabilitation du parc pour conserver son attractivité par rapport à l'offre neuve de logements sociaux).

Au niveau opérationnel, cela se traduit par la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), destinée à favoriser la réhabilitation et l'amélioration des logements sur les 8 communes du Seignanx pour une durée de 3 ans.

L'enjeu de cette action est ainsi de maîtriser la demande en énergie, et de lutter contre la précarité énergétique de la population intercommunale, à travers un repérage des ménages concernés, une intervention technique (isolation, vitrage, ventilation, etc.) et comportementale.



Volets



Atténuation

Indicateurs d'efficacité

Nombre de ménages effectuant les travaux
Part des matériaux biosourcés dans les habitations

Documents de référence

- Supports de communication
- Dossiers CEE
- Dossiers ANAH
- Supports de réunions entre les partenaires

Echéances

2020-2022 : Phase opérationnelle de l'OPAH

2022 : Bilan quantitatif et qualitatif de l'OPAH pour une éventuelle poursuite de la démarche

Action 25

Promouvoir le bio-climatisme et l'écoconstruction en y intégrant des objectifs de performances énergétiques

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	Services habitat, urbanisme, environnement, développement économique et communication de la Communauté de communes, l'ADEME, l'ANAH et les associations et réseaux locaux (Habitat Eco-Action, Init Environnement), promoteurs, CAPEB, Fédération Française du Bâtiment, CBE	
Financement :	Dans le cadre de l'OPAH	86 400 €
Résultats attendus :	Mise en œuvre de constructions et de rénovations bio-climatiques Diminution des consommations énergétiques et des émissions de GES des bâtiments Amélioration du confort d'été dans les bâtiments	

Contexte et enjeux

Depuis son engagement dans la démarche TEPOS et compte tenu de la croissance démographique du territoire, la Communauté de Communes a ciblé le secteur de la construction neuve et celui de la rénovation, avec comme idée première l'amélioration du confort d'été.

Ainsi, une sensibilisation aux notions de bio-climatisme (conception même des bâtiments, utilisation des matériaux biosourcés) sera menée auprès des artisans locaux et des constructeurs.

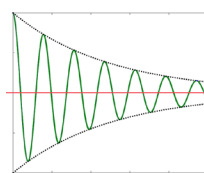
Le but de cette action est double :

- Accompagner ces acteurs vers des constructions labellisées, à travers le guichet unique
- À terme, intégrer d'un point de vue réglementaire des objectifs de performances énergétiques plus ambitieux dans le PLUI

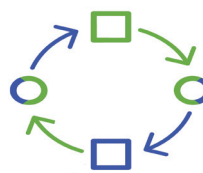
Pour cela, la Communauté de communes s'appuiera sur des acteurs locaux déjà impliqués et formés dans la démarche (SCIC Habitat Eco Action).



Volets



Atténuation



Adaptation



Qualité de l'air



Indicateurs d'efficacité

Nombre d'artisans ou de constructeurs formés
Nombre de constructions ou rénovations labellisées



Documents de référence

- PLUI
- PLH
- Supports de communication
- Dossiers CEE
- Dossiers ANAH



Echéances

2020 - 2022 : sensibilisation des acteurs locaux

2024 : Première construction labellisée

2025 : Intégrer un règlement dans le PLUI

**ACCÉLERER LA
TRANSITION
ÉNERGETIQUE
ET ÉCOLOGIQUE
À TRAVERS
L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

**Augmenter la
séquestration carbone**

Action 26

Soutenir l'utilisation durable des forêts et des espaces boisés

Pilote de l'action :	Communes	
Acteurs:	Communauté de communes, le CPIE Seignanx-Adour, les sylviculteurs, les communes, l'ONF, les propriétaires, le CRPF, la DDTM service Nature et Forêt, la Région Nouvelle-Aquitaine	
Financement :	Subventions de la région dans le cadre de l'AMI « territoire trame verte et bleue » + étude bois énergie financée par l'ADEME	15 000 €
Résultats attendus :	Cohérence entre TVB fonctionnelle et exploitation forestière pour le bois énergie Sensibilisation des élus, de l'ONF, du CRPF, des propriétaires et des exploitants Replantation des espèces locales ou privilégier la régénération naturelle Utiliser la marque « végétal local » dans le cadre de restauration de TVB boisée pour compenser des coupes	

Contexte et enjeux

En captant le CO2 atmosphérique les forêts contribuent à la lutte contre le changement climatique à travers deux leviers :

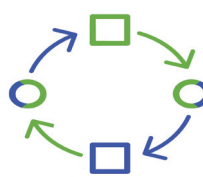
- la séquestration carbone dans les écosystèmes forestiers par la croissance du bois pour les forêts jeunes et dans le sol pour les forêts plus anciennes
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation du bois matériau et du bois énergie en alternative aux matériaux plus énergivores et aux énergies fossiles.

La quantité supplémentaire de carbone séquestré en forêt peut permettre de compenser une partie des émissions de gaz à effet de serre d'un territoire, sans oublier de ne pas relarguer le carbone prisonnier du sol forestier qui ne garantirait pas un bilan global positif.

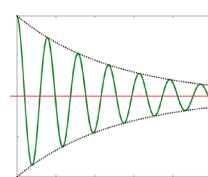
Pour améliorer le bilan gaz à effet de serre global de la forêt et des filières bois du Seignanx, il est nécessaire de veiller à adapter les pratiques sylvicoles pour maintenir la TVB forestière fonctionnelle, ce qui n'est pas le cas sur le territoire.



Volets



Adaptation



Atténuation



Qualité de l'air



Indicateurs d'efficacité

Forêt exploitable et forêt TVB : distinction créée, surfaces respectives

Forêt TVB du PLUI : surfaces et typologie

Forêt exploitable : surfaces, typologie des boisements, replantation ou régénération naturelle, essences plantées et exploitées, fréquences



Documents de référence

- Carte de l'occupation des sols du PLUI
- Déclarations de coupes forestières reçues en mairie.
- Base de données du CPIE sur les coupes forestières
- Supports de communication
- Plans de gestion des communes



Echéances

2020-2025 : trouver une solution pour préserver la TVB forêt tout en permettant l'exploitation du bois énergie.

2021 : réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en place d'un réseau de chaleur bois

Action 27

Réaliser une cartographie de la séquestration carbone

Pilote de l'action :	SCoT	
Acteurs:	Service environnement, le CPIE Seignanx-Adour, les agriculteurs, les sylviculteurs (groupe de travail/commission pour changer les pratiques), SCoT	
Financement :	Communauté de communes du Seignanx	plus de 10 000 €
Résultats attendus :	Utiliser la connaissance pour aider à changer le modèle agricole Utiliser la connaissance pour aider à changer les pratiques sylvicoles en particulier pour le bois énergie	

Contexte et enjeux

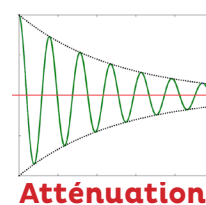
La séquestration du carbone a un effet direct sur la régulation du climat. Elle agit également sur beaucoup d'autres services comme le contrôle de l'érosion, le maintien de la biodiversité et l'absorption du CO2.

L'évolution à moyen et long terme des stocks organiques est un indicateur à prendre en compte dans le jugement sur la durabilité des écosystèmes.

- Répertorier tous ces éléments au sein d'une carte permet de centraliser la donnée et la rendre plus accessible.
- Intégrer les mesures du Plan Climat National pour renforcer la séquestration du carbone dans les sols : Transformation de notre modèle agricole pour assurer sa pleine contribution aux objectifs de lutte contre le changement climatique définis dans la stratégie nationale bas-carbone.
- Classer les sols en fonction de leur potentiel de séquestration carbone
- Favoriser/Préserver les sols à fort potentiel de séquestration carbone (prairies permanentes d'élevage et naturelles réellement permanentes, forêts et haies existantes, haies à créer en plein champs ou au cœur des pâtures...
- Éviter la libération du carbone par les sols par la destruction de la matière organique végétale et animale, ou éviter la libération de protoxyde d'azote: défrichage, étalement urbain et imperméabilisation, ruissellement et lessivage des sols, espèces exogènes et invasives, labour profond et annuel etc...

En 2021, le SCoT Pays Basque Seignanx devrait répondre à un appel à projet européen permettant le traitement d'images satellites, en vue de réaliser une analyse de la capacité de la séquestration carbone de son territoire. La Communauté de communes du Seignanx participera à ce projet afin de mutualiser les coûts et les données.

Volets



Indicateurs d'efficacité

Surfaces de coupes forestières sur le territoire et dans la Trame Verte et Bleue du PLUI (fréquence à définir selon le besoin)
Occupation du sol du PLUI (surfaces et types de milieux)



Documents de référence

- Carte qui classe les écosystèmes séquestrant le carbone (forêts, rivières, prairies, tourbières...).
- Stratégie nationale sur les sols
- Mesures du Plan Climat National
- Images Satellites



Echéances

2021 : début de la collecte des données

2021 : Intégration du groupe de travail du SCoT

2021 : Mettre les données en cohérence avec les travaux du PLUI

2024 : réalisation de la carte

**DÉVELOPPER
LES FILIÈRES
LOCALES ET LES
CONSOMMATIONS
RESPONSABLES**

**Transition agricole
et alimentaire**

Action 28

Favoriser une dynamique locale

Pilote de l'action :	CBE-CPIE	
Acteurs:	Interstice, Ecoleu Lacoste, Agrobio40 , ALPAD, ADEAR, Chambre d'agriculture des Landes, Région Nouvelle-Aquitaine, Lycée agricole Oeyreluy, EHLG, BLE, Cuisine centrale de Tarnos, acteurs agricoles...	
Financement :	AAP « Développement des circuits alimentaires locaux et des projets alimentaires territoriaux », Communauté de communes, Région Nouvelle-Aquitaine	30 000 €
Résultats attendus :	L'officialisation d'une stratégie et d'un plan d'action discutés avec les élu.e.s, et les acteurs locaux du monde agricole, alimentaire et de l'ESS.	

Contexte et enjeux

L'agriculture et l'alimentation sont des leviers majeurs pour le développement durable du territoire. En effet, le secteur agricole est à la fois directement soumis aux effets du changement climatique mais aussi facteur de celui-ci, d'où la nécessité de mettre en place une dynamique locale en faveur de la qualité alimentaire et environnementale.

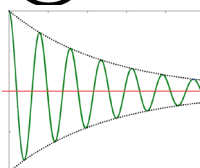
La Communauté de communes a initié depuis quelques années, une dynamique d'agriculture durable s'appuyant notamment sur la mobilisation du foncier agricole. Par ailleurs, des actions sont en cours sur le territoire pour le développement des circuits alimentaires locaux qui posent un socle d'actions en faveur de cette thématique.

L'objectif de cette action est de poursuivre cette dynamique locale pour ancrer durablement la transition agricole et alimentaire par notamment :

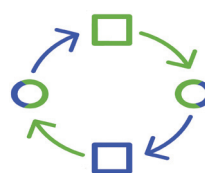
- L'animation foncière autour des terres agricoles (mobilisation du foncier, création d'espaces test, accompagnement des porteurs de projets)
- La mise en œuvre d'une animation territoriale profitant à l'ensemble des acteurs locaux (structures locales et exploitants agricoles)
- L'adéquation entre l'offre et de la demande locale
- La diversification des débouchés locales des agriculteurs engagés dans des pratiques durables.
- L'identification des nouvelles filières dans l'objectif d'une relocalisation des productions.



Volets



Atténuation



Adaptation



Indicateurs d'efficacité

- Nombre d'ha acquis directement pas la Communauté de Communes
- Nombre de baux établis avec des agriculteurs
- Nombre de friches agricoles remises en culture
- Nombre d'agriculteurs nouvellement installés sur le territoire
- Nombre d'agriculteurs et d'ha en bio ou en conversion
- Nombre d'espaces test
- Nombre de nouveaux débouchés et leur diversité (habitants, professionnels, restauration collective...)



Documents de référence

Existants :

- Dossier de l'appel à projet « Développement des circuits alimentaires locaux » de 2018
- Diagnostic agricole du Seignanx de 2018
- Dossier de l'appel à projet « Développement des circuits alimentaires locaux et des projets alimentaires territoriaux » de 2019

À créer :

- Actualiser le diagnostic agricole du Seignanx de 2018
- Des actions en faveur du renforcement de débouchés locales.
- Développement d'une « Charte qualité »



Echéances

2021 : mise en place de l'animation territoriale Réunions, actions de communication et de sensibilisation et élaboration de la stratégie d'agriculture durable

2021/2024 : développement des actions

2025 : Bilan

Action 29

Accompagner les agriculteurs dans le changement des pratiques

Pilote de l'action :	CPIE Seignanx-Adour	
Acteurs:	CBE, Interstice, ADEAR, ALPAD, AGROBIO40, Chambre d'agriculture, EHLG, BLE, Ecolieu Lacoste, Lycée agricole Oereluy, Pays ALO	
Financement :	AAP « Développement des circuits alimentaires locaux et des projets alimentaires territoriaux », Région Nouvelle-Aquitaine	30 000 €
Résultats attendus :	L'installation de porteurs de projets en agriculture bio ou durable. La diversification des productions locales. La conduite d'actions au sein des exploitations en faveur de la biodiversité et de la qualité environnementale. Amélioration des continuités écologiques (cours d'eau, haies...)	

Contexte et enjeux

Le secteur agricole, directement impliqué mais aussi impacté par le changement climatique, doit s'adapter et faire évoluer ses pratiques en faveur du développement durable du territoire.

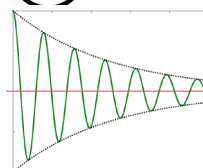
Il s'agit d'apporter une réponse locale aux préoccupations grandissantes liées à la qualité environnementale. Pour cela, les stratégies de lutte contre le changement climatique doivent être appropriées à la réalité du contexte agricole ainsi qu'aux spécificités du Seignanx.

L'objectif est donc de mettre en place un accompagnement spécialisé en fonction des problématiques des agriculteurs et du territoire à travers :

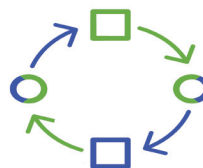
- L'accompagnement de l'installation et la reprise des exploitations en agriculture durable,
- L'apport d'un appui technique pour le changement des pratiques agricoles (diversification, conversion vers le Bio)
- Le développement d'actions en faveur de la biodiversité et d'infrastructures agro-écologiques au sein des exploitations
- La mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation à destination des exploitants



Volets



Atténuation



Adaptation



Indicateurs d'efficacité

Nombre d'agriculteurs nouvellement installés en bio ou agriculture durable et les surfaces occupées / Nombre d'agriculteurs diversifiés ou en cours de diversification vers des productions nourricières Développement en % des filières nourricières. / Nombre de Diagnostic Biodiversité réalisés / Nombre d'agriculteurs et d'ha en bio ou en conversion / Nombre d'agriculteurs bénéficiant d'un accompagnement personnalisé / Nombre d'animations réalisées sur les thématiques agricoles et environnementales



Documents de référence

Diagnostic agricole du Seignanx de 2018
Dossier de l'appel à projet « Développement des circuits alimentaires locaux et des projets alimentaires territoriaux » de 2019



Echéances

2021 : Identification des exploitations agricoles engagées dans la transition et définition des différents accompagnements
1ères actions de sensibilisation et formation

2022/2024 : mise en œuvre des appuis techniques et suivis

2025 : Bilan et perspectives

Action 30

Faciliter l'accès aux produits locaux ou issus de l'agriculture raisonnée

Pilote de l'action :	CBE du Seignanx
Acteurs:	Le CPIE Seignanx Adour, les communes, le service environnement de la Communauté de communes, les cuisines collectives, la légumerie légumes pro, l'écolieu Lacoste, les AMAP/ groupements de consom'acteurs, acteurs du monde agricole, acteurs de l'ESS, Pays ALO
Financement :	AAP « Développement des circuits alimentaires locaux et des projets alimentaires territoriaux », Communauté de communes 30 000 €
Résultats attendus :	Renforcer l'accès aux produits locaux et durables. Soutenir les débouchés des agriculteurs engagés dans des pratiques durables.

Contexte et enjeux

Dans un contexte de crise de l'agriculture et de changements climatiques, il est nécessaire d'avoir des filières locales fortes, nourricières et productrices de valeur ajoutée. Ainsi, il nous faut soutenir les débouchés d'une agriculture diversifiée et qui répondent aux enjeux environnementaux.

Dans le même temps il nous faut accompagner et répondre à la volonté des habitant.e.s d'accéder à une alimentation issue de filières de proximité et durable. Favoriser l'accès de tous à une alimentation durable et de qualité est aussi une réponse pertinente aux problématiques d'inégalités sociales, alimentaires et de santé.

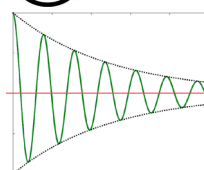
L'objectif ici est donc de renforcer la consommation de produits locaux et durables et d'accompagner les agriculteurs (porteurs de projets et agriculteurs déjà installés) et acteurs locaux, vers la création, transformation et commercialisation de productions diversifiées.

Objectifs /Actions suivantes :

Appuyer les débouchés et la valorisation des produits agricoles locaux durables (cuisines collectives, magasins, légumerie..). Renforcer la rencontre entre l'offre et la demande sur le territoire. Sensibiliser les publics locaux à une consommation locale et durables et diversifier la demande locale (restaurations collectives, habitants, points de vente en ligne...) Développer la coopération des acteurs en faveur de la structuration de filières alimentaires (planification, démarche qualité...)



Volets



Atténuation



Indicateurs d'efficacité

Nombre de lieux et diversité des modes commercialisation des produits locaux (cuisines collectives, magasins, habitants...)
Augmentation de la part des produits locaux dans les cuisines collectives



Documents de référence

Existants :
Appel à projet « Développement de circuits alimentaires locaux » CBE de 2018
Fiche projet : « Démarche alimentaire local Sud Landes – Pays Basque ».
• Diagnostic agricole du Seignanx de 2018 • Dossier de l'appel à projet « Développement des circuits alimentaires locaux et des projets alimentaires territoriaux » de 2019
A créer :
• Chartre Qualité – démarche territoriale
• Actualiser le diagnostic agricole de 2018



Echéances

2021 : Mise en place d'un plan d'action, densification des actions de développement des circuits alimentaires locaux en cours, réunions, actions de sensibilisations.
2021 : Mise en place d'un marché hebdomadaire de producteurs locaux (saint-Martin de Seignanx)
2025 : Bilan

**DÉVELOPPER
LES FILIÈRES
LOCALES ET LES
CONSOMMATIONS
RESPONSABLES**

**Développer les
énergies renouvelables**

Action 31

Réaliser un schéma directeur des énergies renouvelables

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	Le service environnement de la Communauté de communes, la Chambre d'Agriculture, l'ADEME, La Région, l'IGN, Ag Carto, GRDF, ENEDIS, bureaux d'études, CPER, CAPB, CC MACS	
Financement :	ADEME	20 000 €
Résultats attendus :	Réduire la vulnérabilité énergétique des collectivités en réduisant le recours aux énergies fossiles Produire de l'énergie et réduire les dépenses affectées à l'énergie Réduire les émissions de gaz à effet de serre	

Contexte et enjeux

Au-delà de la bonne gestion de l'énergie dans les bâtiments publics, les collectivités peuvent produire de l'énergie sur leurs bâtiments en développant les énergies renouvelables.

Il sera ainsi proposé à chaque collectivité, en amont d'un projet de construction neuve ou de rénovation, d'étudier la possibilité de développer les énergies renouvelables afin de réduire la vulnérabilité énergétique. L'énergie ainsi produite pourra, en fonction des possibilités techniques, soit être autoconsommée, soit être réinjectée dans le réseau et rachetée.

Concernant la méthanisation, la première étape sera d'identifier le potentiel sur le territoire, en coordination avec la chambre d'agriculture puis d'effectuer une étude d'opportunité (intrant/digestat, terrain, porteur de projet).

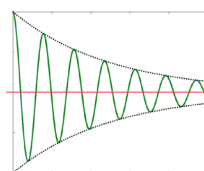
Pour la géothermie, il est prévu de travailler avec la cartographie du BRGM sur le potentiel géothermique du territoire, favoriser la géothermie sur sonde pour les gros consommateurs d'énergie.

Concernant l'éolien terrestre, une cartographie permettant de visualiser les endroits potentiels pour accueillir une ou plusieurs éoliennes est en cours d'élaboration. (Si favorable, effectuer une étude d'opportunité).

Le cadastre solaire actuel sera rendu plus performant pour répondre à la demande des administrés, entreprises, communes et industriels. Il aura pour but d'identifier les toitures de tout le Seignanx propices à l'installation de panneaux photovoltaïque et thermique consultable sur demande et accompagné du chargé de mission TEPOS. Des permanences locales pourront aussi être organisées.



Volets



Atténuation



Indicateurs d'efficacité

Nombre d'études de faisabilité réalisées sur le territoire
Nombre de dispositifs réalisés
Nombre de kWh générés



Documents de référence

- Cartes
- Études
- Schéma directeur des EnR de la CAPB



Echéances

2021: Etude de faisabilité pour un réseau de chaleur à Tarnos

2022: Amélioration du cadastre solaire

2022 : réflexion sur la mise en place d'un groupe éolien (petit et grand)

2021: Création d'un groupe technique méthanisation

2021 : Suivi du projet de ferme houlomotrice portée par la CAPB et la Région

Action 32

Sensibiliser et accompagner les entreprises dans les zones d'activités sur l'opportunité de développer les énergies renouvelables

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	CCI, ADEME, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Communauté de communes	
Financement :	ADEME	moins de 5 000 €
Résultats attendus :	Réduction des impacts des entreprises sur l'environnement Diminution des consommations d'énergies Création d'une charte environnementale oui d'un label pour le Seignanx	

Contexte et enjeux

Une des premières actions à mettre en place afin de réduire les consommations d'énergie des entreprises est de sensibiliser les acteurs professionnels aux bénéfices des économies d'énergies. Pour cela, il conviendra de pérenniser et développer des outils de sensibilisation adaptés au tissu économique.

Pour autant, le secteur industriel n'est pas à négliger et il conviendra d'organiser des journées d'échanges techniques pour valoriser les actions et travaux d'économies d'énergies déjà réalisés par certaines grandes entreprises du territoire afin de les populariser auprès de certains acteurs économiques hésitants et de convaincre et susciter l'adhésion des entreprises. Pour cela, la mise en place d'un défi « Eco-Artisans » en collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat sera un plus au niveau communication et de réalisation d'économies d'énergie.

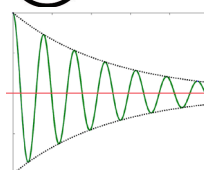
En coordination avec la CCI et la Chambre des Métiers, la Communauté de communes pourra inciter et conseiller les entreprises dans le choix de l'énergie renouvelable en fonction de leurs besoins.

Cette action a pour objectif de sensibiliser et d'informer aux économies d'énergies et aux problématiques environnementales tout en accompagnement sur les outils financiers et techniques.

Cet accompagnement permettra d'identifier les pertes cachées, de calculer leurs coûts, de proposer un plan d'actions pour les réduire et optimiser les flux d'énergie tout en réalisant des économies.



Volets



Atténuation



Qualité de l'air



Indicateurs d'efficacité

- Nombre d'études d'opportunité réalisées
- Nombre de projets montés
- Puissance raccordée ou en cours de raccordement
- Nombre de formations/rencontres
- Nombre de participants à l'Eco-Défi Artisans



Documents de référence

- Études d'opportunité
- Supports de formation



Echéances

2021 : réalisation d'un programme de formations et de rencontres annuel avec les chambres consulaires + contact du chargé de mission Transition Énergétique avec les entreprises du territoire.

Action 33

Mener une réflexion sur la création d'une société porteuse de projets d'énergies renouvelables

Pilote de l'action :	Communauté de communes	
Acteurs:	CIRENA, l'ADEME, Région, les SEM MACS Energies, AVERGIS, ENR 64, le SYDEC40, ENEDIS, GRDF	
Financement :	ADEME, Région Nouvelle-Aquitaine, Communauté de communes	
Résultats attendus :	Création d'une société ou appui sur d'autres existantes	

Contexte et enjeux

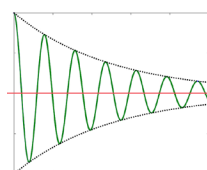
Afin d'identifier et de développer des projets d'énergies renouvelables, la Communauté de Communes souhaite s'appuyer sur une société dont la forme reste à établir, en y intégrant une gouvernance publique et citoyenne.

Pour cela, il est nécessaire de lister les sociétés déjà en place sur les territoires voisins et analyser leur fonctionnement.

Une concertation sera alors menée sur la création d'une telle structure.



Volets



Atténuation



Qualité de l'air



Indicateurs d'efficacité

Mise en place d'un groupe de travail



Documents de référence

- Statuts des sociétés déjà existantes



Echéances

2022 : lancement d'un groupe de travail

Liste des partenaires

ADEAR : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AG Carto
AGROBIO 40
ALPAD : Association Landaise pour la Promotion de l'Agriculture Durable
AMAP : Association pour le Maintien en Agriculture Paysanne
ANAH : Agence Nationale de l'Habitat
ATMO Nouvelle-Aquitaine: Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air en Nouvelle-Aquitaine
3AR : Association Aquitaine des Acheteurs publics responsables
BLE : Biharko Lurraren Elkartea
CAPB : Communauté d'Agglomération Pays Basque
CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
CBE : Comité Bassin d'Emploi
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CIRENA : Citoyens en Réseau pour des Energie renouvelables en Nouvelle Aquitaine
CLER : Réseau pour la transition énergétique ((anciennement Comité de liaison pour les énergies renouvelables)
CMA : Chambre de Commerce et de l'Artisanat
CPIE : Centre Permanent pour l'Initiative à l'Environnement
CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Deepki
Conseil Départemental des Landes
Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques
EHLG : Euskal Herriko Laborantza Ganbara
ENEDIS
Ecolieu Lacoste
GRDF : Gaz Réseau Distributeur de France
IA : Institution Adour
IGN : Institut Géographique National
Interstices
Lycée Agricole Oyreluy
MACS : Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
ONF : Office National de la Forêt
OT : Office de Tourisme du Seignanx
Pays ALO : Pays Adour Landes Océanes
Région Nouvelle-Aquitaine
SITCOM 40: Syndicat Intercommunal pour la Collecte des Ordures Ménagères Côte Sud des Landes
SM SCot : Syndicat Mixte du Schéma de cohérence territoriale
SMPBA : Syndicat des Mobilités du Pays Basque
SOLiHA : SOLidaire pour l'Habitat
SPPPI : Secrétariat Permanent de Prévention des Pollutions Industrielles
SYDEC 40 : Syndicat Départemental d'Electricité et d'eau des Communes des Landes

Sigles et acronymes

AAP : Appel A Projet
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt
CEE : Certificats d'Economie d'Energie
CPER : Contrat de Plan Etat Région
DECLICS : DEFis Citoyens Locaux d'Implication pour le Climat et la Sobriété
DSIL : Dotation de Solidarité à l'Investissement Local
ENR : ENergie Renouvelable
ESS : Economie Sociale et Solidaire
GES : Gaz à effet de Serre
KWh : Kilo Watt heure
OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation

OPAH : Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat
PAPI : Plan d'Action de Prévention des Inondations
PTRE : Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique
PDE : Plan de Déplacement des Entreprises
PDA : Plan de Déplacements de l'Administration
PIJ : Point Information Jeunesse
PLH : Programme Local de l'Habitat
PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PTRE: Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique
SEM : Société d'Economie Mixte
SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SLGRI : Stratégie Nationale de Gestion du Risque Inondation
SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
TEPCV : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
TEPOS : Territoire à Énergie POSitive
TRI : Territoire à Risque important d'Inondations
TVB : Trame Verte et Bleue
TVB : Territoire Vert et Bleu